



Le bâtiment de quatre niveaux comprend 100 bureaux, une grande salle de 1000 places, deux salles de 200 places, une salle de banquet de 500 places et un grand parking. Il a coûté à l'Etat près de 11 milliards de F CFA

Le président de la République Ibrahim Boubacar Kéita a inauguré vendredi le nouveau siège de la Cour suprême sis à Banankabougou Bolé en Commune VI du District de Bamako. C'est aux environs de 10h que le chef de l'Etat est arrivé sur les lieux. Tout de blanc vêtu, il a été accueilli par le Premier ministre, Modibo Kéita, et le président de la Cour suprême, Nouhoum Tapily.

Les présidents de la Cour suprême du Bénin et du Sénégal ont également fait le déplacement.

Comme à toutes les grandes cérémonies d'envergure, la Fanfare nationale et l'Ensemble instrumental du Mali ont tenu en haleine les nombreux invités venus à cette cérémonie symbolisant la réalisation d'une partie de l'ambition nourrie par les plus hautes autorités du pays à l'endroit de

la justice, socle de notre démocratie.

Loin des locaux vétustes et étroits de l'ancienne Cour qui composait aussi avec l'ambiance peu commode des kiosques du marché de Dibida, le bâtiment flambant neuf qui abrite désormais la Cour suprême est à la fois grandiose et magnifique.

L'ancienne présidente de la Cour suprême, Mme Diallo Kaïta Kayantao, s'est réjouie de la réalisation de ce joyau. Se souvenant des premières démarches entamées pour que la haute juridiction puisse se doter d'un cadre de travail adéquat, elle a espéré que ce local puisse inspirer l'exercice d'une bonne justice au Mali.

Bâti sur une superficie de 3 hectares, le bâtiment répond à la flexibilité qu'exige le travail de la Cour avec ses différentes divisions telles que la présidence, le parquet général, les sections judiciaire, administrative et des comptes ainsi que les autres services d'appui.

Toutes ces divisions doivent travailler ensemble. C'est pourquoi le représentant du cabinet d'architecture CETCAU, Ibrahima N'Diaye, a expliqué qu'au hall central sont liés des embranchements qui permettent aux différents services de se contacter sans sortir du bâtiment principal. Il a précisé que le bâtiment de quatre niveaux comprend 100 bureaux, 400 places de travail, une grande salle de 1000 places, deux salles de 200 places, une salle de banquet de 500 places et un grand parking. Réalisée en 3 ans, l'infrastructure a coûté près de 11 milliards de Fcfa, entièrement financés sur le budget national.

Après avoir souligné l'importance de cette réalisation, le président de la Cour suprême dira que le nouveau local de son institution redonne à la justice toute la place qui doit être la sienne dans la République.

Selon lui, l'essence de la justice est avant tout son indépendance. « Il ne suffit pas de la proclamer, il faut des actes et ce joyau traduit en acte concret l'attachement du président de la République à l'institution judiciaire », a-t-il poursuivi.

Comme dans un cour magistral, Nouhoum Tapily est revenu sur les grands principes de la justice et le rôle combien important que joue la Cour suprême, degré suprême de l'architecture judiciaire dans la distribution de la justice au Mali. « Aujourd'hui, il y a plus de 200 travailleurs à la Cour suprême.

Elle reçoit annuellement environ 2000 dossiers et rend plus d'un millier d'arrêts », a indiqué Nouhoum Tapily avant de saluer les autorités qui, malgré la crise, ont trouvé les ressources nécessaires pour construire l'une des plus belles et grandes juridictions de l'Afrique. Selon lui, la réalisation de ce joyau est une interpellation de la justice à mieux accomplir son sacerdoce.

Après la coupure du ruban symbolique et la visite des locaux, le président de la République n'a pas caché sa satisfaction d'avoir offert à la justice un cadre de travail adéquat. Ibrahim

Boubacar Kéita a aussi appelé les nouveaux locataires à relever le défi de l'entretien des lieux et de la bonne distribution de la justice au profit du peuple qui a soif de justice.

« C'est un devoir qui vient d'être accompli mais beaucoup reste à faire. Je ne doute point qu'avec l'engagement de tous les acteurs, la justice sera au rendez vous », a déclaré le chef de l'Etat qui est aussi le président du Conseil supérieur de la magistrature.

L. ALMOULOU

Source : L'Essor